

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation** : 6 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s** :

Mmes CARO Véronique, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

**Absents excusés** :

L'HELGOUALC'H Nadège donne pouvoir à PAIN Sylvie  
FAGOT Hervé donne pouvoir à SENÉE Régis  
DE MIRANDA Anne-Marie

**Secrétaire de Séance** : Mme SAIPHOU Amélie

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Présents** : 16

**Votants** : 18



**Délibération 2025-01 : Etude de faisabilité de l'extension de l'école maternelle – choix du prestataire**

Monsieur le Maire laisse la parole à Véronique HAMEAU.

Vu l'analyse des offres réalisée par Monsieur CHAUVEAU de CAP Loiret,

Toutes les entreprises qui ont répondu, ont des références dans le domaine scolaire et les capacités à mener à bien le projet. Elles sont conformes aux demandes du CCTP au niveau architecte, économique et thermique.

Au niveau des critères techniques, elles ont toutes de bonnes notes. Seul le côté prix a permis de les départager.

Monsieur CHAUVEAU a réalisé un classement :

- 1<sup>er</sup> : CPO – 21 312.50 € HT
- 2<sup>ème</sup> : NARTHEX – 25 645.00 € HT
- 3<sup>ème</sup> exæquo : DEGRE et CRESCENDO - 28 875.00 € HT

Les quatre entreprises ont des références dans le domaine de la restructuration et de l'extension de groupe scolaire. A titre informatif, CPO est intervenu sur un groupe scolaire à Vendôme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- choisit l'entreprise CPO pour l'étude de faisabilité de l'extension de l'école maternelle au prix de 21 312.50 € HT
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Envoyé en préfecture le 16/01/2025

Reçu en préfecture le 16/01/2025

Publié le

ID : 045-214501678-20250114-2025\_01\_01-DE



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En Mairie le 16/01/2025

La secrétaire de séance  
Amélie SAIPHOU

Le Maire  
Jean-Pierre BOTHEREAU

